

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

DESIGNATION	Tarifs au 1er sept.2020	TARIFS SEPTEMBRE 2021	Observations
<b>ECOLE DE NAINTRÉ - Fréquentation - communes extérieures</b>			
<b>Fréquentation des Ecoles de Naintré par les communes extérieures :</b>			
Le principe de calcul de participation s'établit avec un nombre minimum de 3 enfants par commune	48,00 €	<b>48,00 €</b>	
<b>RAMASSAGE SCOLAIRE – ECOLES de NAINTRÉ</b>			
<b>Participation trimestrielle</b>			
-par enfant :	37,00 €	<b>40,00 €</b>	
-A partir du 3e enfant et suivants	Gratuit	<b>20,00 €</b>	
<b>Participation mensuelle pour une utilisation ponctuelle du service</b>			
-par enfant :	16,00 €	<b>20,00 €</b>	
<b>ECOLE MUNICIPALE DE DESSIN</b>			
<b>Enfants et adultes de Naintré (prix par trimestre)</b>			
-1er enfant	22.00 €	<b>25,00 €</b>	
-2e enfant	22.00 €	<b>25,00 €</b>	
-3e enfant et suivants	Gratuit	<b>12,50 €</b>	
-adulte (18 ans et +)	44.00 €	<b>50,00 €</b>	
<b>Enfants et adultes hors commune (prix par trimestre) :</b>			
-1er enfant	30,00 €	<b>30,00 €</b>	
-2e enfant	30,00 €	<b>30,00 €</b>	
-3e enfant et suivants	Gratuit	<b>15,00 €</b>	
-adulte (18 ans et +)	60,00 €	<b>60,00 €</b>	

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ALSH	Tarifs au 1er sept.2020	TARIFS au 1er SEPTEMBRE 2021	Observations
<b>ENFANTS de NAINTRÉ – JOURNEES ENTIERES – VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI</b>			
<b>Accueil de 8 heures : de 9 H à 17 H</b>			
Quotient inférieur ou égal à 300€	3,75 €	<b>3,75 €</b>	
Quotient compris entre 301 et 600 €	5,80 €	<b>5,80 €</b>	
Quotient compris entre 601 et 950 €	8,25 €	<b>8,25 €</b>	
Quotient compris entre 951 et 1300 €	10,40 €	<b>10,40 €</b>	
quotient compris entre 1301 et 1600 €	11,40 €	<b>11,40 €</b>	
Quotient supérieur à 1600 €	11,90 €	<b>11,90 €</b>	
<b>Accueil de 12 H 30 maximum</b>			
Avec cette formule les enfants sont accueillis de 9H à 17H avec possibilité d'accueil de 6H30 à 9H et/ou de 17H à 19H			
Quotient inférieur ou égal à 300€	5,80 €	<b>5,80 €</b>	
Quotient compris entre 301 et 600 €	7,75 €	<b>7,75 €</b>	
Quotient compris entre 601 et 950 €	10,20 €	<b>10,20 €</b>	
Quotient compris entre 951 et 1300 €	12,40 €	<b>12,40 €</b>	
Quotient compris entre 1301 et 1600 €	13,45 €	<b>13,45 €</b>	
Quotient supérieur à 1600 €	14,45 €	<b>14,45 €</b>	

*Pour l'ensemble des tarifs ALSH : application d'une réduction de 50 % pour les familles à partir du 3e enfant et suivants*

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ALSH	Tarifs au 1er sept.2020	TARIFS au 1er SEPTEMBRE 2021	Observations
<b>ENFANTS de NAINTRÉ – Tarif préférentiel SEMAINE – VACANCES SCOLAIRES</b>			
<b>Accueil de 8 heures : de 9 H à 17 H</b>			
Quotient inférieur ou égal à 300€	15,00 €	<b>15,00 €</b>	
Quotient compris entre 301 et 600 €	23,20 €	<b>23,20 €</b>	
Quotient compris entre 601 et 950 €	33,00 €	<b>33,00 €</b>	
Quotient compris entre 951 et 1300 €	41,60 €	<b>41,60 €</b>	
Quotient compris entre 1301 et 1600 €	45,60 €	<b>45,60 €</b>	
Quotient supérieur à 1600 €	47,60 €	<b>47,60 €</b>	
<b>Accueil de 12 H 30 maximum</b>			
Avec cette formule les enfants sont accueillis de 9H à 17H avec possibilité d'accueil de 6H30 à 9H et/ou de 17H à 19H			
Quotient inférieur ou égal à 300€	23,20 €	<b>23,20 €</b>	
Quotient compris entre 301 et 600 €	31,00 €	<b>31,00 €</b>	
Quotient compris entre 601 et 950 €	40,80 €	<b>40,80 €</b>	
Quotient compris entre 951 et 1300 €	49,60 €	<b>49,60 €</b>	
quotient compris entre 1301 et 1600 €	53,80 €	<b>53,80 €</b>	
Quotient supérieur à 1600 €	57,80 €	<b>57,80 €</b>	

*Pour l'ensemble des tarifs ALSH : application d'une réduction de 50 % pour les familles à partir du 3e enfant et suivants*

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ALSH	Tarifs au 1er sept.2020	TARIFS au 1er SEPTEMBRE 2021	Observations
<b>ENFANTS de NAINTRÉ – DEMI JOURNEES AVEC REPAS – MERCREDIS et VACANCES SCOLAIRES</b>			
<b>Accueil de 5 heures avec repas :</b> de 9 H à 14H ou de 11H30 ou 12H à 17H			
Quotient inférieur ou égal à 300€	3,25 €	<b>3,25 €</b>	
Quotient compris entre 301 et 600 €	5,30 €	<b>5,30 €</b>	
Quotient compris entre 601 et 950 €	6,50 €	<b>6,50 €</b>	
Quotient compris entre 951 et 1300 €	7,60 €	<b>7,60 €</b>	
Quotient compris entre 1301 et 1600 €	8,00 €	<b>8,00 €</b>	
Quotient supérieur à 1600 €	8,30 €	<b>8,30 €</b>	
<b>Accueil de 7H30 maximum avec repas :</b> de 6H30 à 14H ou de 11H30 ou 12h00 à 19H			
Quotient inférieur ou égal à 300€	3,55 €	<b>3,55 €</b>	
Quotient compris entre 301 et 600 €	5,60 €	<b>5,60 €</b>	
Quotient compris entre 601 et 950 €	8,00 €	<b>8,00 €</b>	
Quotient compris entre 951 et 1300 €	9,55 €	<b>9,55 €</b>	
Quotient compris entre 1301 et 1600 €	9,95 €	<b>9,95 €</b>	
Quotient supérieur à 1600 €	10,40 €	<b>10,40 €</b>	

*Pour l'ensemble des tarifs ALSH : application d'une réduction de 50 % pour les familles à partir du 3e enfant et suivants*

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ALSH	Tarifs au 1er sept.2020	TARIFS au 1er SEPTEMBRE 2021	Observations
<b>ENFANTS HORS COMMUNE - JOURNEES ENTIERES – VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI</b>			
<b>Accueil de 8 heures : de 9 H à 17 H</b>			
Quotient inférieur ou égal à 700 €	11,90 €	<b>11,90 €</b>	
Quotient supérieur à 700 €	17,50 €	<b>17,50 €</b>	
<b>Accueil de 12H30 maximum</b> <i>Avec cette formule les enfants sont accueillis de 9H à 17H Avec possibilité d'accueil de 6H30 à 9H et/ou de 17H à 19H</i>			
Quotient inférieur ou égal à 700 €	14,40 €	<b>14,40 €</b>	
Quotient supérieur à 700 €	19,55 €	<b>19,55 €</b>	
<b>ENFANTS HORS COMMUNE – Tarif préférentiel SEMAINE – VACANCES SCOLAIRES</b>			
<b>Accueil de 8 heures : de 9 H à 17 H</b>			
Quotient inférieur ou égal à 700 €	47,60 €	<b>47,60 €</b>	
Quotient supérieur à 700 €	70,00 €	<b>70,00 €</b>	
<b>Accueil de 12H30 maximum</b> <i>Avec cette formule les enfants sont accueillis de 9H à 17H avec possibilité d'accueil de 6H30 à 9H et/ou de 17H à 19H</i>			
Quotient inférieur ou égal à 700 €	57,60 €	<b>57,60 €</b>	
Quotient supérieur à 700 €	78,20 €	<b>78,20 €</b>	
<b>ENFANTS HORS COMMUNE – DEMI JOURNEES AVEC REPAS – MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES</b>			
<b>Accueil de 5 H avec repas</b> <i>de 9 H à 14 H ou de 11H30 ou 12H à 17 H</i>			
Quotient inférieur ou égal à 700 €	8,30 €	<b>8,30 €</b>	
Quotient supérieur à 700 €	14,45 €	<b>14,45 €</b>	
<b>Accueil de 7H30 maximum avec repas</b> <i>De 6H30 à 14 H ou de 11 H 30 ou 12h00 à 19 H</i>			
Quotient inférieur ou égal à 700 €	10,40 €	<b>10,40 €</b>	
Quotient supérieur à 700 €	16,50 €	<b>16,50 €</b>	

*Pour l'ensemble des tarifs ALSH : application d'une réduction de 50 % pour les familles à partir du 3e enfant et suivants*

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

ACCUEIL PERISCOLAIRE	Tarifs au 1er sept.2020	TARIFS au 1er SEPTEMBRE 2021	Observations
<b>ENFANTS domiciliés à NAINTRÉ</b>			
<b>Quotient inférieur ou égal à 700 €</b>			
-Matin : moins d'une heure	1,35 €	<b>1,35 €</b>	
-Soir : moins d'une heure	1,55 €	<b>1,55 €</b>	
-Matin : plus d'une heure	2,70 €	<b>2,70 €</b>	
-Soir : plus d'une heure	2,90 €	<b>2,90 €</b>	
<b>Quotient supérieur à 700 €</b>			
-Matin : moins d'une heure	1,55 €	<b>1,55 €</b>	
-Soir : moins d'une heure	1,75 €	<b>1,75 €</b>	
-Matin : plus d'une heure	2,90 €	<b>2,90 €</b>	
-Soir : plus d'une heure	3,10 €	<b>3,10 €</b>	
<b>ENFANTS domiciliés hors COMMUNE</b>			
-Matin : moins d'une heure	1,55 €	<b>1,55 €</b>	
-Soir : moins d'une heure	1,75 €	<b>1,75 €</b>	
-Matin : plus d'une heure	2,90 €	<b>2,90 €</b>	
-Soir : plus d'une heure	3,10 €	<b>3,10 €</b>	

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

<b>RESTAURATION SCOLAIRE TARIF des REPAS</b>	Tarifs au 1er sept.2020	TARIFS au 1er SEPTEMBRE 2021	Avec PAI
<b>ENFANTS de NAINTRÉ</b>			
Quotient familial inférieur ou égal à 300 €	1,07 €	<b>1,00 €</b>	<b>0,25 €</b>
Quotient compris entre 301 et 600 €	2,34 €	<b>1,00 €</b>	<b>0,25 €</b>
Quotient compris entre 601 et 950 €	3,36 €	<b>3,36 €</b>	<b>0,84 €</b>
Quotient compris entre 951 et 1300 €	3,67 €	<b>4,04 €</b>	<b>1,01 €</b>
Quotient compris entre 1301 et 1600 €	3,97 €	<b>4,37 €</b>	<b>1,09 €</b>
Quotient supérieur à 1 600 €	4,08 €	<b>4,49 €</b>	<b>1,12 €</b>

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

<b>MENUS TYPE fournis par la cuisine centrale aux différents organismes, associations...</b>	Tarifs au 1er sept.2020	TARIFS au 1er SEPTEMBRE 2021	Observations
<b>FOURNITURE DIVERS REPAS</b>			
<b>Aux ECOLES PUBLIQUES de Naintré</b>			
Repas aux enseignants	5,60 €	<b>5,60 €</b>	
<b>A l'ECOLE SAINT JOSEPH</b>			
<b>Repas livraison comprise</b>			
Enfant en maternelle et élémentaire	3,00 €	<b>3,50 €</b>	
Adulte	5,60 €	<b>5,60 €</b>	
<b>A la CRECHE</b>			
Repas enfant	3,15 €	<b>3,15 €</b>	
<b>Autres Repas</b>			
Employés communaux	5,50 €	<b>5,50 €</b>	
Stagiaires (hors stage découverte)	3,70 €	<b>3,70 €</b>	
Stagiaires en classe de 3e (stage découverte)	gratuit	<b>gratuit</b>	
Repas services municipaux (repas obligatoire sur place)	5,40 €	<b>5,40 €</b>	
Emmaüs	4,70 €	<b>4,70 €</b>	
Repas organismes extérieurs		<b>8,00 €</b>	



TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

TARIFS REMUNERATION INTERVENTIONS			
Désignation	Tarifs au 1er juillet.2020	TARIFS au 1er JUILLET 2021	Observations
<b>POINT JEUNES et ALSH / Animation - tarif journalier (pour les saisonniers)</b>			
Directeur	72,00 €	<b>72,00 €</b>	
Directeur adjoint	56,65 €	<b>56,65 €</b>	
Directeur adjoint stagiaire	54,00 €	<b>54,00 €</b>	
Animateur diplômé avec 2 ans d'expérience ou avec des diplômes spécifiques dans l'animation	55,00 €	<b>55,00 €</b>	
Animateur diplômé	51,00 €	<b>51,00 €</b>	
Animateur non diplômé	42,00 €	<b>42,00 €</b>	
Animateur stagiaire BAFA / BAFD	45,00 €	<b>45,00 €</b>	
<i>supplément par nuit</i>	13,00 €	<b>13,00 €</b>	
<i>1/2 journée = 50 % du tarif journalier</i>			
<i>supplément aux tarifs ci-dessus par dimanche travaillé</i>	16,00 €	<b>16,00 €</b>	

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX EN ANNEE SCOLAIRE

<b>POINT JEUNES</b>				
<b>Adhésion à l'année (jeunes de 11 à 18 ans)</b>				
	Tarifs au 1er juillet 2020		Tarif au 1er juillet 2021	
	Année scolaire	Pour 6 mois	Année scolaire	Pour 6 mois
Pour le 1 <sup>er</sup> jeune	15,00 €	10,00 €	<b>15,00 €</b>	<b>10,00 €</b>
Pour 2 jeunes de la même famille	25,00 €	15,00 €	<b>25,00 €</b>	<b>15,00 €</b>
Pour 3 jeunes de la même famille	30,00 €	25,00 €	<b>30,00 €</b>	<b>25,00 €</b>
<b>Autre adhésion</b>				
pour les jeunes hors commune fréquentant occasionnellement le point jeunes pendant les vacances scolaires (de séjour en famille ou chez des amis)				
	Au 1er juillet 2020	<b>TARIFS au 1er JUILLET 2021</b>		
Par semaine	5.00 €	<b>5,00 €</b>		

1/2 journée = 50 % du tarif journalier